

# Nature Dog



NOUVEAUTE



À retrouver sur le site  
[naturedog.fr](http://naturedog.fr)

NOUVEAUTÉ



15 Kg

## Croquettes Performance 26/16 Saumon Nature Dog

**LE CLUB DE L'ÉPAGNEUL BRETON**  
affilié à la Société Centrale Canine, présente sa

**48<sup>e</sup> Exposition Nationale**



**d'Elevage  
et de  
Championnat**



Ne pas jeter sur la voie publique.



**Ferme de Californie**  
**39300 MONTROND**  
 **Restauration sur place**



Partenaires

Nature Dog

SIGNAUX  GIROD®

Renseignements

Thomas CHOIGNARD +33(0)668207901





48<sup>e</sup> EXPOSITION  
NATIONALE D'ÉLEVAGE ET DE CHAMPIONNAT



**DIMANCHE 5 JUILLET 2026**  
**MONTROND**

Organisée par le  
**CLUB DE L'ÉPAGNEUL BRETON**  
Affilié à la Société Centrale Canine

Sous le haut patronnage de :  
M. Alexandre Balzer  
Président de la SCC

Référent Bien-Etre Animal : M. CHOIGNARD Thomas

***CACS donnant accès au titre de Champion de Conformité au Standard***

**Catalogue Officiel**

## LE MOT DU PRÉSIDENT



À l'aube de cette 48<sup>e</sup> Nationale d'Élevage du Club de l'Épagneul Breton, c'est avec un immense plaisir que nous vous accueillons dans le Jura, à la Ferme de la Californie à Montrond, pour ce rendez-vous incontournable de tous les passionnés de notre race.

Durant ces quelques jours, éleveurs, propriétaires, utilisateurs, amateurs et amis de l'Épagneul Breton vont se retrouver autour de ce qui nous rassemble depuis toujours : la passion du chien, le respect de ses qualités naturelles et l'attachement à un patrimoine cynophile d'exception.

Terre de caractère, d'élevage et de traditions, le Jura nous offre un cadre idéal pour accueillir cette 48<sup>e</sup> édition. Entre paysages préservés, convivialité et authenticité, ce territoire saura mettre en valeur l'esprit qui anime notre club : le partage, l'échange d'expériences et la volonté commune de faire vivre et progresser notre race.

Cette Nationale d'Élevage sera, comme chaque année, un temps fort pour admirer les plus beaux représentants de l'Épagneul Breton, apprécier le travail quotidien des éleveurs et mesurer l'engagement de toutes celles et ceux qui œuvrent à préserver ses qualités morphologiques, son équilibre et ses aptitudes sur le terrain.

Au-delà des jugements et de la compétition, cette manifestation est avant tout une fête : celle d'une communauté soudée par une même passion, où chacun trouve sa place dans un esprit de respect, de sportivité et de convivialité.

Un grand merci aux organisateurs, bénévoles, juges, partenaires et participants qui rendent possible cet événement et contribuent, année après année, à son succès.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente 48<sup>e</sup> Nationale d'Élevage, de belles rencontres, de grands moments d'émotion et un merveilleux séjour dans le Jura.

Bonne exposition à toutes et à tous !

Yves JONCOUR  
Président du CEB

## LE MOT DE L'ORGANISATEUR



Chers amis bretonniers,

C'est avec un immense plaisir que nous vous accueillons en terre jurassienne pour notre 48<sup>e</sup> Nationale d'élevage et de Championnat 2026 à Montrond en ce premier week-end de juillet.

Nous remercions le club de l'épagneul breton de nous avoir confié l'organisation de cette manifestation. Toute l'équipe des bretonniers franc comtois a tout mis en œuvre pour vous accueillir dans les meilleures conditions possibles pour ce grand rendez-vous annuel de notre petit COB préféré. Nous espérons que la météo sera clémente et de la partie, afin de passer un agréable séjour jurassien.

Nous remercions pour leur soutien :

Monsieur le Maire de Montrond,

Monsieur le président de l'ACTFC,

Monsieur le président de la fédération des chasseurs du Jura,

Monsieur Dole pour son accueil,

Nous remercions également nos partenaires et tous les bénévoles qui ont œuvré pour la réussite de cette manifestation.

Bonne Nationale à toutes et à tous,

Thomas CHOIGNARD  
Délégué du Jura

## LE MOT DES JUGES



Je remercie le Président et le Comité du club de l'Épagueul Breton de m'avoir invitée pour juger cette nationale d'élevage.

Je félicite Thomas Chognard et l'ensemble des bénévoles autour de lui pour l'organisation de cette exposition et les remercie de nous permettre de nous retrouver aujourd'hui dans ces magnifiques terres jurassiennes.

La nationale d'élevage est, comme chacun d'entre nous le sait, une exposition majeure en cela qu'elle permet d'évaluer le cheptel de la race. Les juges ont la lourde tâche de garantir la pérennité de la race en mettant en évidence les meilleurs sujets et en les dotant des qualificatifs adéquats à leur conformité au standard mais aussi à la qualité de la présentation qui nous est faite le jour J.

Soyez assurés que j'œuvrerai en ce sens en toute honnêteté et impartialité.

Que cette nationale soit belle, notre petit breton le mérite.

Michèle AMIEL



Le JURA est une région de France que j'aime beaucoup ; les paysages sont magnifiques et très variés. C'est avec un très grand plaisir que je viendrai à Montrond juger les femelles orange et blanc.

Je remercie le président Yves Joncour, Chantal Cescon et le comité du CEB pour cette invitation. Juger en Nationale d'élevage est une mission de confiance que l'on doit accomplir en respectant les consignes données par le club, car, par notre action, on sélectionne des reproducteurs en se basant sur le standard.

Je félicite et encourage les organisateurs qui ont une lourde tâche et beaucoup de responsabilités à assumer. Il ne faut pas perdre de vue qu'ils sont bénévoles et prennent du temps sur leur vie personnelle. Merci également à tous les propriétaires d'Épagueuls Bretons qui viennent pour certains de très loin.

Anne GESLIN



Je remercie le comité du CEB de m'avoir accordé sa confiance en me permettant de juger cette NE dans ce magnifique Jura que je découvrirai avec plaisir. Il s'agit d'une première pour moi et j'en suis extrêmement honoré.

Je félicite les organisateurs et les bénévoles qui se sont investis dans cette lourde charge. Organiser une Nationale est un enjeu colossal qui nécessite des mois de travail pendant lesquels il faut penser au moindre détail pour que la fête soit belle.

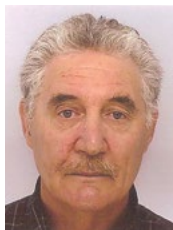
Je remercie tous les concurrents qui, pour certains, ont fait une très longue route pour venir nous présenter leurs meilleurs sujets lors de cette exposition.

Obtenir une excellente récompense lors une exposition NE honore la rigueur et le sérieux d'un élevage ; c'est le graal pour tout éleveur et/ou présentateur.

J'aurai donc à cœur de donner le meilleur de moi-même pour pouvoir dénicher, parmi les mâles qui me seront présentés, les sujets les plus représentatifs de cette belle race qu'est l'Épagueul Breton.

Bonne chance à tous et que le meilleur gagne !

Camille WITZMANN



C'est un grand plaisir pour moi de venir juger dans cette magnifique région qu'est le Jura, les femelles autres couleurs à la Nationale d'élevage du Club de l'Épagneul Breton.

Je remercie le Président, la Vice Présidente et le comité pour la confiance qu'ils m'accordent à cette occasion.

L'Épagneul Breton est ma race de cœur depuis de très nombreuses années. Elle m'a donné de grandes satisfactions tant sur les terrains de fields trials qu'en expositions et en élevage.

Un grand merci aux organisateurs sans lesquels rien ne serait possible et vous les présentateurs qui venez parfois de très loin.

Que la fête soit belle !!!!

Jean Louis LEVAUFRE



Chers amis amoureux de l'Épagneul Breton,

Je remercie le comité du Club de l'Épagneul Breton pour cette invitation, et tout particulièrement Thomas Chognard pour l'organisation de cette 48<sup>e</sup> Nationale d'Élevage.

Elle représente l'épreuve de sélection morphologique la plus importante et constitue également un moment exceptionnel pour se rassembler et célébrer l'Épagneul Breton avec nos amis venus de tous horizons.

C'est avec émotion et sens des responsabilités que j'effectuerai mon premier jugement en Nationale d'Élevage, après trente années de connaissance de la race en tant qu'éleveur et concurrent, puis depuis 2014 comme expert confirmateur et depuis 2025 comme juge.

C'est avec une observation objective, fondée sur le standard de la race, et avec pédagogie, que je vous exposerai mon jugement.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente Nationale d'Élevage.

Michel-Pierre FAUCON

## JURY

**Commissaire Général de l'Exposition :** Mme Baudet Maryse

**Animateur :** M. Pozo Dominique

**Président du jury :** Mme Cescon Chantal

**Juge Mâle Blanc et Orange :** Mme Amiel Michèle **Secrétaire :** Mme Obritz Anka

**Juge Femelle Blanc Orange :** Mme Geslin Anne **Secrétaire :** Mme Nathalie Trois

**Juge Mâle Autres Couleurs :** M. Witzmann Camille **Secrétaire :** Mme Morin Marie

**Juge Femelle Autres Couleurs :** M. Levaufre Jean-Louis **Secrétaire :** Mme Bastille Emilie

**Juge Classes Baby, Puppy, Jeune, Vétéran et Champion :** M. Faucon Michel-Pierre

**Secrétaire :** M. Chalvin Marc

**Commissaires de Ring :**

Mme Hardy Brigitte

M. Berthon Thomas

M. Mirabel Philippe

M. Esmengiaud Rodolphe

M. Boulogne Patrice

**Assessorat :** M. Becker Guillaume

**Confirmation :** Mme Cescon Chantal et M. Garand Pascal

**Jugement parallèle :** Mme Esmengiaud Cécile

## PROGRAMME

8H00 : Accueil des participants

9h00 : Début des jugements

11h30 à 14h30 : Restauration rapide

14h30 : Ring d'honneur

17h30 : Clôture de la manifestation et passation à l'organisateur de la NE 2027

## RÉCOMPENSES

**Classe Puppy et Baby** : une coupe à chaque chien très prometteur

**Classe jeune** : un flot aux quatre premiers excellent

**Classe Intermédiaire** : un flot aux quatre premiers excellent

**Classe Ouverte** : un flot aux quatre premiers excellent

**Classe Travail** : un flot aux quatre premiers excellent

**Classe Champion** : un flot aux quatre premiers excellent

**CACS et RCACS** : une coupe

**CACS J et CACS V** : une coupe

Une plaque de chenil à **chaque chien Excellent ou Très Bon**

**Meilleur de race** : Un trophée

**Meilleur de sexe opposé** : Un trophée

**Meilleure tête** : Un trophée

**Lot d'affixe** : Une coupe aux trois premiers

**Classe reproducteur** : Une coupe aux trois premiers



# RÈGLEMENT DE LA NATIONALE D'ÉLEVAGE

Règlement de l'organisation de l'exposition Nationale d'Élevage du Club de l'Épagneul Breton à Montrond (39)

## Article A - 1 : LIEU, DATES

L'exposition se tiendra à Montrond le 05 juillet 2026.

## Article A - 2 : ARRIVÉE ET JUGEMENTS

L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 8 heures. Les jugements commenceront à 9 heures précises et pourront être interrompus pour le déjeuner.

## Article A - 3 : LOGEMENT

Les chiens pourront être installés dans des cages mises à disposition par les organisateurs. Il est formellement interdit de mettre de la paille dans les cages.

## Article A - 4 : SORTIE DES CHIENS

La sortie des chiens s'effectuera après la désignation du Meilleur Sujet de l'exposition.

## Article A - 5 : AFFICHAGE

Les élèves sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur et 35 cm de largeur : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'élevage. Toute distribution de prospectus, non autorisée par les organisateurs, est interdite dans l'enceinte de l'exposition. Il est interdit de faire signer une pétition quel que soit son objet sans l'accord du Président de la société organisatrice.

## Article A - 6 : SERVICE VÉTÉRINAIRE

Le service vétérinaire sera assuré par un ou plusieurs Docteurs Vétérinaires qui ont tout pouvoir pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi, tant à l'entrée, qu'au cours de l'exposition. La décision du service vétérinaire est sans appel. En cas de refus d'accès par le service vétérinaire, le montant de l'engagement reste acquis à la société organisatrice.

## Article A - 7 : ANNULLATION

En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagements ne seront pas remboursés intégralement, attendu que la société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

## Article A - 8 : ENGAGEMENTS

Les chiens doivent être la propriété de l'exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix, à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines

Ne seront admis à l'Exposition que les chiens inscrits en tant qu'Épagneuls Bretons par un organisme reconnu par la SCC et la FCI.

Seront refusés :

a) Les engagements " au poteau " le jour de l'exposition, sauf les omissions ou erreurs d'informatique.

b) Toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes, intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe de Lot d'Élevage, ou en cas d'erreur de transcription de l'organisation. L'engagement simultané d'un chien dans plusieurs classes est interdit. En cas d'engagement de plusieurs chiens, le droit d'engagement du 1er chien est indiqué catalogue compris Pour les engagements en Lots d'Élevage ou Classe Élevage, le droit d'engagement est fixé par l'organisateur pour au minimum 3 chiens engagés qui devront préalablement être inscrits dans une classe individuelle (1) et en avoir acquitté le montant. Les droits d'engagement doivent être réglés en même temps que l'envoi de la feuille d'engagement et resteront acquis à la société, même si l'exposant ne peut se présenter. Il sera envoyé un accusé de réception (ou la carte d'exposant) qui devra être présenté(e) à l'entrée de l'exposition.

(1) Sont considérées comme classes individuelles, les classes Intermédiaire, Ouverte, Travail, Jeune, Champion, Puppy, Baby et Vétérain...

## Article A - 9 : ON PEUT ENGAGER DANS LES CLASSES CI-APRÈS :

**CLASSE INTERMÉDIAIRE** (donnant droit à l'attribution du CACS en concurrence avec la classe ouverte et la classe travail) Pour les chiens âgés de quinze à vingt-quatre mois la veille du jour de l'ouverture de l'exposition.

**CLASSE OUVERTE** (donnant droit à l'attribution du CACS en concurrence avec la classe intermédiaire et la classe travail)

Pour les chiens âgés de quinze mois la veille du jour de l'ouverture de l'exposition.

**CLASSE TRAVAIL** (donnant droit à l'attribution du CACS en concurrence avec la classe intermédiaire et la classe ouverte)

Pour les chiens âgés de quinze mois la veille du jour de l'ouverture de l'exposition et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail délivrée par la SCC (photocopie à joindre à la feuille d'engagement). La récompense doit être obtenue avant la date de clôture des engagements.

## CLASSE BABY (facultative)

4 à 6 mois et à jour des vaccinations préconisées La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur - Prometteur - Assez Prometteur - Insuffisant). Elle ne donne pas lieu à classement mais peut faire l'objet d'une désignation de « Meilleur Baby » de race, du groupe, du jour...

**PUPPY** 6 à 9 mois la veille du jour de l'ouverture de l'exposition. Le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur - Prometteur - Assez Prometteur - Insuffisant). Elle donne lieu à classement, avec désignation du Meilleur puppy.

## CLASSE JEUNE

Pour tous les chiens âgés de 9 à 18 mois la veille du jour de l'ouverture de l'exposition. Cette classe donne droit à l'attribution du CACS J, il ne peut être décerné que si le chien a obtenu au minimum un 1<sup>er</sup> Excellent et a été considéré comme étant de qualité supérieure.

## CLASSE CHAMPION

Réservée exclusivement aux chiens déclarés Champions Nationaux des Pays Membres de la FCI - et Champions Internationaux de la FCI (préciser la date d'homologation) âgés de 15 mois la veille du jour de l'ouverture de l'exposition. Le titre de Champion doit être homologué au plus tard à la date fixée pour la clôture des engagements à la manifestation. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du CACS.

## CLASSE VÉTÉRAN

Obligatoire à partir de 8 ans Cette classe donne droit à l'attribution du CACS V, il ne peut être décerné que si le chien a obtenu au minimum un 1<sup>er</sup> Excellent et a été considéré comme étant de qualité supérieure.

## CLASSE NE CONCOURANT PAS

Pour les chiens titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre d'Origine reconnu par la FCI, et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

## LOT D'AFFIXE (pouvant être constitué au poteau)

Pour au minimum 3 chiens de même race et variétés, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle (1), nés chez le même producteur, mais pouvant appartenir à plusieurs exposants différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un collège de trois juges sur le ring d'honneur.

## CLASSE REPRODUCTEUR

(Pouvant être constituée au poteau) Pour au minimum 3 chiens de même race et variétés, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle (1), nés chez le même producteur, mais pouvant appartenir à plusieurs exposants différents et tous issus du même reproducteur qu'il soit mâle ou femelle. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un collège de trois juges sur le ring d'honneur.

**Article A - 10 : REGLEMENT DES ENGAGEMENTS** - Le montant des engagements doit être adressé en même temps que la feuille d'engagement accompagnée d'un titre de paiement à l'ordre du C.E.B.

**Article A - 11 : CLOTURE DES ENGAGEMENTS** - La clôture des engagements est fixée par les organisateurs. Tout engagement parvenant après la date fixée par les organisateurs (date de réception) sera refusé et remboursé sous déduction d'une somme de 10% pour frais de secrétariat.

**Article A - 12 : REFUS OU EXCLUSIONS**

1° - Des engagements - La société se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre, sans préciser le motif, et de les rembourser même après les avoir acceptés.

2° - Des chiens à leur entrée ou en cours d'exposition :

- a) Ceux refusés par le Service Vétérinaire
- b) Ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.
- c) Ceux non engagés par l'exposant dont l'entrée dans l'enceinte de l'exposition est formellement interdite.
- d) Ceux dont l'engagement " au poteau " serait demandé.

**Article A - 13 : JUGEMENTS** - Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un assesseur, d'un commissaire de ring et si besoin est d'un interprète (fonctions qui ne peuvent en aucun cas être tenues par un juge qualifié ou stagiaire, ou un expert-confirmateur de la race considérée). Un juge défaillant peut être remplacé par tout autre juge qualifié ou stagiaire pour la même race. Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs ne seront pas jugés. Les chiens absents au moment du jugement ne seront pas classés, mais le juge a la faculté de l'examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer.

**Article A - 14 : QUALIFICATIFS** Les juges attribueront, selon la valeur du chien, l'un des qualificatifs dont la définition est la suivante :

**EXCELLENT** : Qualificatif attribué à un chien se rapprochant de très près du standard idéal de la race - présenté en parfaite condition - réalisant un ensemble harmonieux et équilibré ayant " de la classe " et une brillante allure. La supériorité de ses qualités devra dominer ses petites imperfections tout en conservant les caractéristiques de son sexe.

**TRES BON** : Qualificatif attribué à un chien parfaitement typé, équilibré dans ses proportions - en bonne condition physique. Il lui sera toléré quelques défauts véniels. Ce qualificatif ne peut récompenser qu'un chien de qualité.

**BON** : Qualificatif attribué à un chien possédant les caractéristiques de la race mais accusant des défauts, à condition que ceux-ci ne soient pas importants. **SUFFISANT** - est à attribuer à un chien suffisamment typé, sans qualités notoires ou pas en condition optimale.

**DISQUALIFIE**- Le sujet ne correspond pas au type requis par le Standard. Il est « non confirmable » pour des raisons morphologiques ou comportementales. La raison pour laquelle il reçoit ce qualificatif doit être mentionnée sur le rapport du juge. Les chiens ne pouvant prétendre à l'un des qualificatifs ci-dessus ne pourront pas rester dans le ring et se verront octroyer le qualificatif suivant.

**NE PEUT ETRE JUGE** : ce qualificatif est attribué à un chien dont l'attitude sur le ring rend impossible toute appréciation du mouvement et des allures. Il s'applique également à un chien qui refuse de se laisser examiner par le juge, rendant impossible l'évaluation de la denture, de l'anatomie et de la structure, de la queue ou des testicules. Sont également concernés les chiens chez lesquels le juge détecte des traces d'opérations ou de traitements destinés à le tromper. Ce qualificatif est également valable lorsque le juge a de fortes raisons de penser que des opérations ont été pratiquées, visant à corriger la condition originale du chien ou ses caractéristiques (pauvre, oreille, queue). La raison pour laquelle un chien reçoit ce qualificatif doit être mentionnée sur le rapport du juge. Dans chaque classe, sauf les classes Baby et Puppy, les quatre meilleurs chiens seront classés, les autres, s'ils le méritent, recevront un qualificatif sans classement. Le 1er prix ne pourra être décerné qu'à un chien ayant obtenu au moins le qualificatif TRES BON (les chiens qualifiés Bon ou Suffisant ne pourront prétendre à un classement).

**Article A - 15 : C.A.C.S.** Le CACS ne peut être accordé qu'à un chien classé 1er EXCELLENT en classe Intermédiaire ou en classe Ouverte ou en classe Travail, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel. Cette récompense n'accompagne pas automatiquement la première place. Les juges font des propositions de CACS d'après les mérites absolus des chiens après avoir vérifié qu'ils sont indemnes de dysplasie coxo-fémorale (stade A et B). Si le chien classé 2ème est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le CACS, il peut lui être accordé le RCACS après avoir vérifié qu'il est indemne de dysplasie coxo-fémorale (stade A et B). La RCACS peut être convertie en CACS si le chien proposé pour le CACS :

- ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge, de ses origines, ou de son stade de dysplasie.
- s'il a déjà le titre de Champion National de Conformité au Standard. Les CACS ne sont valables qu'après leur homologation par la SCC.

**Article A - 16 : RECLAMATIONS** - Toutes les réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements puisque ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les auront motivées et être accompagnées d'une caution d'un montant de 100€.

Cette caution restera acquise à la société organisatrice si, après examen des réclamations, celles-ci sont reconnues sans fondement.

**Article A - 17 : SANCTIONS** - Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par la Société Centrale Canine, avec extension possible aux manifestations organisées par les associations affiliées :

- Les exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur
- Ceux qui auront fait une fausse déclaration
- Ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur la qualité de celui-ci
- Ceux qui, par leur langage, leurs actes, leurs écrits, nuiront au succès de l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des juges, des membres de la société organisatrice ou des vétérinaires de service
- Ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé ou remplacé un chien sans avoir obtenu l'accord des organisateurs par l'intermédiaire du secrétariat de l'exposition.

# STANDARD OFFICIEL

Standard FCI N°95 /05.05.2003 /F - EPAGNEUL BRETON - ORIGINE : France.

**DATE DE PUBLICATION DU STANDARD D'ORIGINE EN VIGUEUR :** 25.03.2003.

**UTILISATION :** Chiens d'arrêt.

**CLASSIFICATION F.C.I. :** Groupe 7 Chiens d'arrêt.

Section 1.2 Chiens d'arrêts continentaux, type Epagneul.

Avec épreuve de travail.

## BREF APERÇU HISTORIQUE

Originaire de France, plus précisément du centre de la Bretagne. Actuellement, numériquement, première race de chiens d'arrêt français.

Probablement l'un des plus vieux chiens de type épagneul, amélioré dès le début du XX<sup>e</sup> siècle par divers croisements et sélections.

Un projet de standard de la race élaboré à Nantes en 1907, fut présenté et adopté lors de la première Assemblée plénière du Club à Loudéac (ex Côtes du Nord) le 7 juin 1908.

Ce fut le premier standard du « Club de l'Épagneul Breton à courte queue naturelle ».

## ASPECT GENERAL

Le plus petit des chiens d'arrêt.

L'épagneul breton est un Braccoïde à queue courte ou sans queue. Harmonieusement construit sur une ossature solide sans être grossière. L'ensemble compact et râblé, cependant sans lourdeur, restant suffisamment élégant. Le chien est vigoureux, le regard est vif et l'expression intelligente. Il présente l'aspect d'un petit « COB bréviligne » plein d'énergie, ayant conservé dans son évolution le modèle bréviligne désiré et fixé par les réformateurs de la race.

## PROPORTIONS IMPORTANTES

Le crâne est plus long que le chanfrein, suivant le rapport 3 : 2.

Ensemble de la tête proportionné avec le corps.

Hauteur de la poitrine légèrement inférieure à la moitié de la hauteur au garrot.

Longueur scapulo-ischiale égale à la hauteur au garrot (chien inscriptible dans un carré).

## COMPORTEMENT / CARACTERE

Chien s'adaptant à tout milieu, sociable, à l'expression intelligente et attentive, équilibré mentalement. Chien d'arrêt polyvalent, sur tout gibier et en tout terrain, passionné précocement.

Remarquable dans la recherche, allures, sens olfactif, étendue d'exploration, spontanéité et tenue de l'arrêt, rapport et aptitude au dressage.

**TETE** Présente des reliefs bien ciselés. La peau est bien adhérente.

### REGION CRANIENNE

Crâne : Légèrement arrondi vue de face comme de profil. Vu de dessus les faces latérales sont très légèrement convexes.

Les lignes cranio-faciales sont parallèles. La largeur du crâne prise entre les arcades zygomatiques est inférieure à sa longueur.

Les arcades sourcilières ne sont pas proéminentes mais forment une courbe légèrement arrondie. Le sillon médian ainsi que la crête sagittale sont peu marqués. L'occiput comme les arcades zygomatiques sont moyennement marqués.

Stop : En pente douce.

### REGION FACIALE

Truffe : Large à narines vastes, humides et bien ouvertes, de couleur en harmonie avec la robe, comme les bord des paupières et orifices naturels.

Chanfrein : Le chanfrein est rectiligne, les faces latérales du museau sont presque parallèles.

Lèvres : Sans laxité, de peu d'ampleur, assez fines et bien appliquées. L'inférieure discrètement masquée par la supérieure, dont le contour s'incurve progressivement jusqu'à la commissure peu apparente et bien close. Ensemble sans dépigmentation.

Mâchoires/dents : Denture bien implantée, complète et saine. Articulé en ciseaux.

Joues : Peu chargées, peau bien adhérente.

Yeux : Légèrement obliques. D'expression intelligente, douce et franche, légèrement ovales, non globuleux, aux paupières fines et bien appliquées, bien pigmentées. L'iris de couleur en harmonie avec la robe, de préférence foncée.

L'expression des yeux associée au mouvement de la base des oreilles vers le haut, concourent à la véritable « expression bretonne ».

Oreille : Attachée haut, triangulaire, assez large plutôt courte, (tirée vers l'avant, l'extrémité du pavillon de l'oreille atteint le stop). Partiellement couverte de poils ondulés surtout dans la partie supérieure, l'extrémité étant couverte de poils ras. Toujours très mobile quand le sujet est attentif ou en action.

## COU

Il est de moyenne longueur et bien musclé, tronconique et légèrement galbé mais jamais roué. Bien dégagé des épaules, sans fanon.

## CORPS

Ligne du dessus : Rectiligne jusqu'au rein et le début de la croupe.

Garrot : Suffisamment mobile et peu ressorti sans être empâté.

Dos : Rectiligne, court et rigide, intimement lié avec le rein.

Rein : Court, large et musclé.

Croupe : Très légèrement inclinée, large et musclée.

Poitrine : Descendue jusqu'au niveau de la pointe du coude, large avec la côte suffisamment cerclée, sans être cylindrique. Sternum large et peu relevé vers l'arrière. Les dernières côtes longues et souples.

Ventre : Légèrement relevé.

Flanc : Peu remonté et de peu d'étendue.

## QUEUE

Attachée haut, portée horizontalement (ou légèrement tombante), souvent frétilante quand le chien est attentif ou en action. L'épagneul breton peut naître anoure ou brachyoure.

Lorsque la queue est coupée, la longueur idéale est de 3 à 6 cm ; elle ne doit pas dépasser 10 cm.

## MEMBRES

### MEMBRES ANTERIEURS :

Membres d'aplomb. Articulations souples et robustes.

Epaule : Mobile, longue (30% de la hauteur au garrot), bien appliquée avec des muscles épais. Son obliquité est celle d'un galopier, comprise entre 55 & 60 degrés sur l'horizontale. Les deux sommets des omoplates sont proches de 5 cm.

Bras : Large, épais avec des muscles saillants. Sa longueur est très légèrement supérieure à celle de l'épaule. L'angle scapulo-huméral est compris entre 115 & 120 degrés.

Avant-bras : Musclé et nerveux. Sa longueur est légèrement supérieure à celle du bras. Sa direction doit être proche de la verticale.

Métacarpe : Robuste tout en conservant une certaine souplesse, légèrement oblique (Son obliquité est comprise entre 10& 15 degrés, sur la verticale).

Pied antérieur : Plutôt rond, doigts serrés, coussinets fermes, ongles courts.

### MEMBRES POSTERIEURS :

Membres d'aplomb bien parallèles vus de derrière.

Cuisse : Large avec des muscles épais et saillants. Son obliquité par rapport à l'horizontale est comprise entre 70 & 75 degrés.

Jambe : De longueur très légèrement supérieure à celle de la cuisse avec des muscles secs et saillants. Large dans sa partie

supérieure, s'amincissant progressivement vers l'articulation du tarse. L'angle fémoro-tibial est proche de 130 degrés.

Jarret : Sec, avec des tendons apparents.

Métatarse : Robuste, vu de profil, sa direction est très proche de la verticale.

Pied postérieur : Plus long que l'antérieur, tout en conservant les mêmes caractéristiques.

#### ALLURES

Les différentes allures sont faciles mais puissantes, régulières et vives. Les membres se déplaçant bien en ligne sans oscillations verticales exagérées du corps et sans roulis, la ligne de dos restant ferme. Le galop est l'allure principale sur le terrain, les foulées sont rapides et d'amplitude moyenne, les postérieurs ne sont pas rejetés vers l'arrière (galop rassemblé).

#### PEAU

Peau fine, adhérente et bien pigmentée.

#### ROBE

**POIL** : Le poil doit être fin, non soyeux, plat ou très légèrement ondulé sur le corps. Jamais frisé. Ras sur la tête et la face antérieure des membres. Ces derniers sont pourvus postérieurement d'un poil abondant avec des franges qui diminuent progressivement de longueur jusqu'au carpe et au tarse et même en dessous.

**COULEUR** : Robe « blanc & orange », « blanc & noir », « blanc & marron », à panachure moyennement envahissante à plages irrégulières. Robe pie ou rouannée, quelquefois mouchetée sur le chanfrein, les lèvres et les membres. Avec également des taches feu (fauve de l'orangé au foncé), au chanfrein, sur les lèvres, au-dessus des yeux et aux membres, au poitrail et au-dessous de l'attache de la queue chez les tricolores. La liste étroite en tête est souhaitable dans toutes les robes. La robe unicolore n'est pas admise.

#### TAILLE

Mâles :

Taille minimale : 48 cm. Avec une tolérance de - 1 cm.

Taille maximale : 51 cm. Avec une tolérance de + 1 cm.

Femelles :

Taille minimale : 47 cm. Avec une tolérance de -1 cm.

Taille maximale : 50 cm. Avec une tolérance de + 1cm.

Taille idéale

pour les mâles : 49 à 50 cm.

pour les femelles : 48 à 49 cm.

#### DEFAUTS

Tout écart par rapport à ce qui précède doit être considéré comme un défaut qui sera pénalisé en fonction de sa gravité.

Caractère : Timidité, regard fuyant.

Lignes de tête : Très légèrement divergentes.

Truffe : Très légèrement ladrée. Intérieur des narines déprimé.

Denture : Articulé en pince. Dents mal implantées.

Chanfrein : Pincé ou en sifflet.

Lèvres : Epaisse, pas assez ou trop descendues. Laxité excessive.

Yeux : Globuleux, en amande ou ronds.

Oreilles : Attachées trop bas, étroites à l'attache.

Dessus : Ensellé ou voussé.

Croupe : Trop étroite, très avalée.

Abdomen : Volumineux, levretté.

Pieds : Ecrasés, trop longs ou trop ronds.

Cou : Trop court et empâté. Léger fanon.

Rein : Long, étroit et faible.

Flancs : Trop creux, souvent associés à un rein faible, manquant de largeur.

Membres : Manque d'ossature. Coudes décollés. Sujet panard ou cagneux.

Poil : Court sur le corps.

#### DEFAUTS GRAVES

Comportement : Tempérament indolent.

Crâne : Arcades zygomatiques trop proéminentes. Stop très marqué, arcades sourcilières trop proéminentes.

Yeux : Clairs, regard méchant, d'oiseau de proie.

Cou : De longueur excessive. Fanons marqués.

Allure : Gène dans les allures.

#### DEFAUTS ELIMINATOIRES

Adoptés par la SCC le 01/09/2020 revus par rapport au standard FCI n°95 du 05/05/2003

Préambule : Les points de non confirmation sont édictés par la SCC et approuvés par le Club de race ; ils constituent une aide apportée au juge dans le cadre de la confirmation canine et doivent impérativement être en conformité avec le standard de la race en vigueur.

#### TYPE GENERAL :

- Manque de type (insuffisance de caractères ethniques, qui fait que l'animal dans son ensemble ne ressemble plus suffisamment à ses congénères de la même race) ; en particulier un morphotype éloignant par trop du cob bréviligne et ou de graves carences dans les caractéristiques de la tête ne permettant pas l'expression de race souhaitée.

- Taille sortant des limites du standard :

- Mâles : 48 - 51 cm. Avec une tolérance de +/- 1 cm

- Femelles : 47 - 50 cm. Avec une tolérance de +/- 1 cm.

Les points de non confirmation sont présentés selon la liste type suivante :

#### POINTS PARTICULIERS DANS LE TYPE :

- Lignes cranio-faciales : convergence caractérisée

#### ROBE :

- Panachure anormale :

- Absence de panachure (robe unicolore fauve, noire ou marron ; robe bicolore noir et fauve ou marron et fauve).

- Panachure trop envahissante au niveau de la tête (œil compris en totalité dans une plage de panachure uniformément blanche ou panachure uniformément blanche trop marquée sur une oreille).

- Pigmentation anormale de certaines parties colorées de la robe :

- Présence de poils ou extrémités de poils noirs ou marrons sur la tête et ou le dos dans une robe fauve orangé panaché de blanc (« blanc et orange »). Robe dite charbonnée.

- Envahissement trop important par le fauve du sommet de la tête et ou de la nuque, voire du dos, au sein d'une robe noire ou marron marqué de fauve et panaché de blanc (robes dites « tricolores »).

- Présence d'une plage colorée noire ou marron suffisamment étendue chez un sujet fauve panaché de blanc ou d'une plage colorée de fauve chez un sujet noir ou marron panaché de blanc.

- Yeux très clairs, hétérochromes

- Ladré marqué à la truffe ou aux paupières

#### ANOMALIES :

- Mâchoires : prognathisme inférieur ou supérieur.

- Denture : Sont éliminatoires :

- L'absence de plus de deux P.M.2.

- L'absence de plus d'une P.M.3.

- Les absences d'une P.M.2 et d'une P.M.3 lorsqu'elles sont contiguës.

- L'absence de toute autre dent à l'exception des P.M.1 et M3 (considérées comme sans importance).

- Monorchidie, cryptorchidie.

- Présence d'ergots, même rudimentaires.

- Strabisme très marqué.

- Ectropion, entropion (en cas de mauvaise conformation de la paupière, ajourner le chien et demander un certificat vétérinaire).

#### CARACTERE :

- Chien agressif ou peureux.

- Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental

# Club de l'Épagneul Breton

Fondé en 1907

Affilié à la Société Canine de France.



EXPOSITION NATIONALE D'ÉLEVAGE

MONTROND LE 05 JUILLET 2026

AFFIXE :

## Demande d'inscription pour un lot d'affixe

(au moins trois chiens et au plus cinq chiens d'un même affixe déjà engagés dans une classe individuelle aujourd'hui.)

NOM DU CHIEN	N° Catalogue	Classement	Points (/20)
1.			
2.			
3.			
4.			
5.			

<b>A. Moyenne des points obtenus sur l'expo (/20)</b> <i>(nbre de points / nbre de chiens)</i>	
<b>B. Note d'homogénéité du lot (/20)</b> <i>(attribuée par le jury)</i>	
<b>MOYENNE GENERALE</b> <i>(A+B/2)</i>	

**Classement :**

### Légende des points :

1<sup>er</sup> EXC : 20 points

2<sup>ème</sup> EXC : 18 points

3<sup>ème</sup> EXC : 16 points

4<sup>ème</sup> EXC : 14 points

EXC : 12 points

TB : 10 points

# Club de l'Épagneul Breton

Fondé en 1907

Affilié à la Société Canine de France.



EXPOSITION NATIONALE D'ELEVAGE

MONTROND LE 05 JUILLET 2026

AFFIXE :

## Demande d'inscription pour une classe reproducteur

(entre 3 chiens et 4 chiens issus d'un même reproducteur et le reproducteur mâle ou femelle déjà engagés aujourd'hui.)

NOM DU CHIEN	N° Catalogue	Classement	Points (/20)
Reproducteur :			
1.			
2.			
3.			
4.			

<b>A. Moyenne des points obtenus sur l'expo (/20)</b> <i>(nbre de points / nbre de chiens)</i>	
<b>B. Note d'homogénéité du lot (/20)</b> <i>(attribuée par le jury)</i>	
<b>MOYENNE GENERALE</b> <i>(A+B/2)</i>	

**Classement :**

### Légende des points :

1<sup>er</sup> EXC : 20 points

4<sup>ème</sup> EXC : 14 points

2<sup>ème</sup> EXC : 18 points

EXC : 12 points

3<sup>ème</sup> EXC : 16 points

TB : 10 points

# REGLEMENT DU CHAMPIONNAT DE CONFORMITE AU STANDARD

ASSOCIATION DE RACES ORGANISANT ANNUELLEMENT  
UNE EXPOSITION NATIONALE D'ELEVAGE  
(admettant deux champions par an pour chaque sexe)

Ces expositions devront réunir un minimum de 50 sujets  
pour l'ensemble des races ou variétés dépendant du club.

Pour l'obtention du titre de Champion National de Conformité au Standard, le chien doit cumuler :  
1. Soit le C.A.C.S. de l'Exposition de Championnat, soit le C.A.C.S. de l'Exposition Nationale d'Elevage  
accompagné d'une récompense en travail : titre de trialer

Dans le cas où le même chien obtiendrait ces deux C.A.C.S. (s'ils ne sont pas utilisés pour son homologation), la R.C.A.C.S de la récompense obtenue en second serait transformée en C.A.C.S. sous réserve que le chien l'ayant obtenue remplisse les conditions exigées.

2. Un C.A.C.S. dans une Exposition Internationale où est obligatoirement attribué un C.A.C.I.B.

3. Un C.A.C.S. dans une des Exposition "Spéciales" de race organisée par le Club de race.  
L'obtention **de deux RCACS lors de « Spéciales » équivaut à un CACS de Spéciale**

Après l'obtention du CACS de Championnat de la Société Centrale Canine ou de Nationale d'Elevage, les autres CACS doivent être obtenus dans **un délai maximum de 2 ans** ; tous les CACS obtenus avant sont valables pour l'homologation du titre.

Pour les chiens soumis à une épreuve de travail, le CACS de l'Exposition de Championnat ne sera homologué que si, dans les deux ans qui suivent (au cas où il ne l'aurait pas obtenu précédemment), le chien obtient la récompense exigée, sinon ce CACS sera attribué au chien ayant obtenu la RCACS sous réserve qu'il remplisse les conditions exigées ci-dessus. (dans les mêmes délais).

- Les CACS doivent être obtenus **sous trois juges différents, dont au moins un juge français.**

L'obtention du titre de champion de Conformité au standard est subordonnée à une lecture de dépistage de la dysplasie coxo-fémorale indiquant un stade limité à "A" ou "B".

## Note importante :

La demande d'homologation du titre de Champion de France doit être présentée au club de race en charge dans **un délai de 2 mois après l'obtention de la dernière récompense**. Passé ce délai, le dossier sera déclaré forclus et le titulaire de la RCACS ayant valeur de Championnat pourra postuler l'homologation du titre de Champion, s'il remplit les conditions stipulées.

# STATISTIQUES DES CHIENS INSCRITS

Race	Juge	Sexe	Classe	N° cat	Nb
EPAGNEUL BRETON Blanc et Orange	M. FAUCON Michel-Pierre	Mâle	BABY	1 à 1	1
			PUPPY	2 à 3	2
	JEUNE		4 à 8	5	
	INTERMEDIAIRE		9 à 13	5	
	OUVERTE		14 à 25	12	
	TRAVAIL		26 à 41	16	
	CHAMPION		42 à 45	4	
	M. WITZMANN Camille	Femelle	VETERAN	46 à 46	1
	M. FAUCON Michel-Pierre		BABY	47 à 47	1
			JEUNE	48 à 59	12
	Mme GESLIN Anne		INTERMEDIAIRE	60 à 64	5
			OUVERTE	65 à 79	15
			TRAVAIL	80 à 89	10
	M. WITZMANN Camille		Femelle	CHAMPION	90 à 91
M. FAUCON Michel-Pierre	VETERAN	92 à 95		4	
	EPAGNEUL BRETON Autres couleurs	M. FAUCON Michel-Pierre	Mâle	PUPPY	96 à 97
JEUNE				98 à 103	6
INTERMEDIAIRE		104 à 105		2	
OUVERTE		106 à 109		4	
TRAVAIL		110 à 118		9	
CHAMPION		119 à 121		3	
VETERAN		122 à 122		1	
M. FAUCON Michel-Pierre		Femelle	BABY	123 à 123	1
			PUPPY	124 à 124	1
			JEUNE	125 à 132	8
INTERMEDIAIRE			133 à 135	3	
M. LEVAUFRE Jean-Louis			OUVERTE	136 à 148	13
			TRAVAIL	149 à 154	6
M. WITZMANN Camille			Femelle	CHAMPION	155 à 155
M. FAUCON Michel-Pierre	VETERAN	156 à 156		1	

## LOT D'AFFIXE

EPAGNEUL BRETON Blanc et Orange.....BARBADUN..... 14-27-61-65-80  
 ..... DE LA PLAINE MARAT ..... 52-62-73  
 ..... DES MURMURES DE L'ENVOLEE ..... 55  
 EPAGNEUL BRETON Autres couleurs.....DE LA PLAINE MARAT..... 121-147

## LOT DE REPRODUCTEUR

EPAGNEUL BRETON Blanc et OrangeMlle DE LA FUENTE Maëva ..... 55  
 EPAGNEUL BRETON Autres couleurs.....M. PASTY Gilles ..... 121-147

# Liste des chiens inscrits à la Nationale d'Élevage

## EPAGNEUL BRETON Blanc et Orange

Juges : M. WITZMANN Camille / Mme GESLIN Anne / Mme AMIEL Michèle / M. FAUCON Michel-Pierre

### • CLASSE BABY MALE M. FAUCON Michel-Pierre •

1 **BOUNTY DU DOMAINE DE FOXY** LOF : 337886 - id : 250268782058980 né le 30/01/2026 (NEXAN DE LA PLAINE MARAT x VAGUE DAMOUR DU DOMAINE DE FOXY) Prod et prop : Mlle CHOQUART Amandine

### • CLASSE PUPPY MALE M. FAUCON Michel-Pierre •

2 **ASLAN DES FONDS DE HEURTEVENT** LOF : 336617 - id : 250268600455171 né le 22/11/2025 (SQUALE DE LA PLUME DU PUIT x TOUCH DU MOULIN DE LEUVILLE) Prod et prop : M. DELANNOY Cyril

3 **BARBADUN SANTI** LOE : 2775937 - id : 941000032305906 né le 20/10/2025 (BARBADUN PATXI x BARBADUN NERU) Prod et prop : M. GARCIA Ruben

### • CLASSE JEUNE MALE M. FAUCON Michel-Pierre •

(C) 4 **ABRICOT DU DOMAINE DE FOXY** LOF : 335070 - id : 250268781734401 né le 08/04/2025 (PYROL DE SOUS LES VIVIERS x RASA DE KERANLOUAN) Prod : Mme CHOQUART Amandine, Prop : M. HOAREAU Frédéric

5 **ALIX DE L'UNIVERS DE MAEVA** LOF : 335455 - id : 250269611528514 né le 27/04/2025 (ULYSSE DU BOIS DES GRANDS HOUX x SYBELLE DE L'UNIVERS DE MAEVA) Prod : M. PETIT Pascal, Prop : M. BONJOUR Thierry

6 **AMOS DES MURMURES DE L'ENVOLEE** LOF : 334306 - id : 250269611335422 né le 07/05/2025 (REFLEX DE LA LEEVE DES PLEIADES x TOGA DU CHANT DES CAMPANES DOREES) Prod : Mlle DE LA FUENTE Maëva, Prop : M. CUNY Cédric

(C) 7 **ANGE DE TREMOUARD** LOF : 334686 - id : 338TJU né le 12/03/2025 ((CH) SATIN DE TREMOUARD x SAUTERELLE DE TREMOUARD) Prod et prop : Mlle FLAUX Sandrine

(C) 8 **AUSTRAL DES MURMURES DE L'ENVOLEE** LOF : 334305 - id : 250269611337894 né le 07/05/2025 (REFLEX DE LA LEEVE DES PLEIADES x TOGA DU CHANT DES CAMPANES DOREES) Prod : Mme DE LA FUENTE Maëva, Prop : M. POCHETAT Théo

### • CLASSE INTERMEDIAIRE MALE Mme AMIEL Michèle •

9 **VICK DU SABOT DE SAINT MOLVAN** LOF : 332788/41716 - id : 250269611312530 né le 18/11/2024 (THOR DU SABOT DE SAINT MOLVAN x SEVENTY DU BOIS DES ECRIVAINS) Prod et prop : M. TANGUY René

(C) 10 **VIKO DU DOMAINE DES CLOCHETTES D'OR (B)** LOF : 333074 - id : 250269591357262 né le 13/11/2024 (UGO DU DOMAINE DES CLOCHETTES D'OR x ULLY DU DOMAINE DES CLOCHETTES D'OR) Prod et prop : M. WIASTERSHEIM Samuel

11 **VOLT DES SOURCES DE ROUADAN (B)** LOF : 331695/41564 - id : 250269611017946 né le 01/08/2024 (PASTIS DE TREMOUARD x NOVA DES SOURCES DE ROUADAN) Prod : M. SELLIER David, Prop : M. GABORIEAU Patrice

12 **VULCAIN DU DOMAINE DES CLOCHETTES D'OR** LOF : 333075 - id : 250269591357731 né le 13/11/2024 (UGO DU DOMAINE DES CLOCHETTES D'OR x ULLY DU DOMAINE DES CLOCHETTES D'OR) Prod : M. WIASTERSHEIM Samuel, Prop : M. MAILLE Gaëtan

13 **ZICO DE PUENTEMOCHA (B)** LOE : 2734665 - id : 941000029571777 né le 06/07/2024 (SCOOBY DE PUENTEMOCHA x BARBADUN PERSINE) Prod et prop : M. MENESES Ricardo

### • CLASSE OUVERTE MALE Mme AMIEL Michèle •

14 **BARBADUN MUSE (A)** LOE : 2560627 - id : 985113004158865 né le 12/01/2020 (FILOU DES PIGNETTES x IUKA DI VAL GROSSA) Prod et prop : M. GARCIA Ruben

(C) 15 **SHERLOCK HOLMES** LOI : 23/163432 - id : 380260102643659 né le 05/09/2023 (RUDY x MINA) Prod : Mme VENEZIANO BROCCIA Angela, Prop : Sig. VENEZIANO BROCCIA Michele

16 **TANOS DE KERANLOUAN (C)** LOF : 324326/40930 - id : 250268780589344 né le 08/11/2022 (IVES DE KERANLOUAN x RAFA DE KERANLOUAN) Prod : M. MORIN Patrick, Prop : Mlle CHOQUART Amandine

17 **THALES DES GRANDES CONCISES (C)** LOF : 323234/40595 - id : 250268780395761 né le 06/06/2022 (MAJOR DE SANT TUDEC x ORORE DE LA DIANE DU DROUVENANT) Prod et prop : M. ARCHER Daniel

18 **THIAGO DES HAUTES POUSTERLES (B)** LOF : 322958/40473 - id : 250268780251264 né le 24/05/2022 (JAGUAR DES HAUTESPOUSTERLES x RABANE DES HAUTESPOUSTERLES) Prod et prop : M. CAZEMAGES Jean-Luc

- 19 **THOR DU SABOT DE SAINT MOLVAN (A)** LOF : 323822/40814 - id : 250269610475957 né le 17/09/2022 (*HECTOR DU SABOT DE SAINT MOLVAN x LIBETTE DU SABOT DE SAINT MOLVAN*) Prod et prop : M. TANGUY René
- 20 **TITAN DES SOURCES D'IROISE (A)** LOF : 323210/40791 - id : 314DSD né le 21/07/2022 (*OSCAR DES BOIS DE GLAND x RAVEN DU DOMAINE DE LA VILLATELLE*) Prod et prop : M. GAUTHIER Aurélien
- 21 **UCKY CHASSE PASSION TRENTE QUATRE (dit Alfie)** LOF : 325439/41306 - id : 250269610593709 né le 24/02/2023 (*SANTAL DE KERANLOUAN x OCSAN DE LA MARE BOURCY*) Prod : M. BALIARDO Hendrick, Prop : Mme LIDDELL Natalya
- 22 **ULYSSE DES SOURCES DE ROUADAN (C)** LOF : 325860/40919 - id : 250269610603296 né le 01/04/2023 (*SALTO DES SOURCES DE ROUADAN x RADJA DE TREMOUARD*) Prod : M. SELLIER David, Prop : M. MAZOUÉ Christophe
- 23 **VASKO DU CLOS DU GRAND LIEU (A)** LOF : 330420/41524 - id : 250269300322142 né le 14/04/2024 (*SCOTT DE LA MORDOREE DE PUISAYE x SOLOGNE DU CLOS DU GRAND LIEU*) Prod : M. Mmes BURGER Eugène, Marguerite et Stéphanie, Prop : Mme BURGER Stéphanie
- 24 **VIDOCK DE LA MORDOREE DE PUISAYE** LOF : 332003/41805 - id : 250268781310968 né le 21/06/2024 (*SCOTT DE LA MORDOREE DE PUISAYE x TYNA DE LA SOURCE DU BOIS BOUQUET*) Prod et prop : M. JOLIVET Romain
- 25 **VULCAIN DE LA PLAINE MARAT (B)** LOF : 330215/41443 - id : 250269591797757 né le 18/04/2024 (*UROK DE LA PLAINE MARAT x MADDIE DE LA PLAINE MARAT*) Prod : M. PASTY, Prop : M. ROMAN Alain
- **CLASSE TRAVAIL MALE** Mme AMIEL Michèle •
- 26 **ARCHIE MIKEY OD SVATOJANSKE CESTY (A)** CMKU : CLP/EB/1479 - id : 953010006782984 né le 28/08/2023 (*ZORAN Z TARANKY x CONNIE Z LUKOVECKA*) Prod : Mme KOKRHOUNOVA Jana, Prop : Mme MOCÍKOVÁ Bohdana
- 27 **(CH) BARBADUN PATXI (A)** LOE : 2583905 - id : 985113005490587 né le 13/04/2021 (*FATS DE HAUTES CLAUCES x BARBADUN FIONA*) Prod et prop : M. GARCIA Ruben
- 28 **ONNI VON DER HUBERTUSHOHE (B)** VDH : CBV 026/18 - id : 276094500572826 né le 23/10/2018 (*LUC DE TREMOUARD x JAUSTINE DE LA VALLEE D'ORSEVAL*) Prod : M. MULLER Jozef, Prop : M. Mme HIERONYMUS Elmar et Annette
- 29 **PATRIOT DEL SACHA PETROVIC JR** : 721406eb - id : 688035000315476 né le 25/05/2019 (*ORO DE LARDOUR x NINA DSP*) Prod et prop : M. PETROVIC Sacha
- 30 **(CH) REFLEX DE LA LEVEE DES PLEIADES (A)** LOF : 313731/39775 - id : 250269100186951 né le 07/12/2020 (*OPIUM DE LA RIVIERE OUAREAU x POUUMPOUM DE LA RIVIERE OUAREAU*) Prod : M. Mlle ZIPFEL Jonathan / HITER Karène, Prop : M. POCHETAT Théo
- 31 **(CH) SMALTO DU VALLON DE LA RIGAUDE (A)** LOF : 319505/40204 - id : 250268780000788 né le 16/11/2021 (*HENDJY DU VALLON DE LA RIGAUDE x MOKA DU VALLON DE LA RIGAUDE*) Prod : M. POURCEL Robert, Prop : M. BO Danilo
- 32 **TOBI DE LA MARE BOURCY (A)** LOF : 322234/40903 - id : 250269610398951 né le 01/06/2022 (*ENKO DE LA MARE BOURCY x NASA DU MAS DE LA CROUX*) Prod : MM. JORET / VILLEDIEU, Prop : M. BERTHAUD Vincent
- 33 **T-REX DU RIOT DE LA LOUVIERE (A)** LOF : 323868/40714 - id : 250269591092798 né le 26/09/2022 (*ROUKY DES BOIS DE GLAND x ORKANE DES HAUTS DE L'ÉCAILLON*) Prod et prop : M. DMYTRUS Yann
- 34 **TROL (A)** LOF : 320930/40585 - id : 250269591030333 né le 23/03/2022 (*INTRUS DU CANAL DE LUNEL x MARAUDE DE KERANLOUAN*) Prod : M. MARTINEZ Lilian, Prop : M. GALLIEN Marcel
- 35 **UPPER DU CANAL DE LUNEL** LOF : 327701/41117 - id : 250268780805238 né le 07/06/2023 (*OSCAR DES BOIS DE GLAND x PASTILLE DU CANAL DE LUNEL*) Prod : M. RIBES Rémy, Prop : M. PELLET Kévin
- 36 **URIO DE LA SOURCE DU COLOMBIER (A)** LOF : 327602/40914 - id : 250268780651181 né le 24/03/2023 (*NIKO DE JANUGA x PHARA DE LA PERLE BRETONNE*) Prod : M. CREPIN Tony, Prop : M. CORRIER Hubert
- 37 **UTHA DU CANAL DE LUNEL (A)** LOF : 325228/40925 - id : 250268780674553 né le 13/01/2023 (*PADDINGTON DEI FIORINDO x OLIVE DU CANAL DE LUNEL*) Prod : M. RIBES Rémy, Prop : M. BOUDIA Roger
- 38 **VADOR DES BOIS DE GLAND** LOF : 330712/41766 - id : 250268781242285 né le 12/04/2024 (*ROCKY DE LA PLAINE MARAT x OXANE*) Prod : M. Mme HOUY Gilduin et Véronique, Prop : M. HOUY Gilduin
- 39 **VALDI DES BOIS DE GLAND (A)** LOF : 330709/41431 - id : 250268781242292 né le 12/04/2024 (*(CH) ROCKY DE LA PLAINE MARAT x OXANE*) Prod : M. Mme HOUY Gilduin et Véronique, Prop : Mlle FLAUX Sandrine

- 40 VIGO DE LA PLAINE MARAT (B)** LOF : 330216 - id : 250269591797012 né le 18/04/2024 (*UROK DE LA PLAINE MARAT x MADDIE DE LA PLAINE MARAT*) Prod : GAEC PASTY, Prop : M. BRUCKMANN Konrad
- 41 YASIR DE PENALOBERA (B)** LOE : 2676859 - id : 978101083945860 né le 01/05/2023 (*NEO DEL VINO FINO x WOMAN DE PEÑALOBERA*) Prod : M. RODRIGUEZ Emiliano, Prop : M. MENESES Ricardo
- CLASSE CHAMPION MALE M. WITZMANN Camille •**
- 42 (CH) SATIN DE TREMOUARD (A)** LOF : 314258/39777 - id : 291JFV né le 09/02/2021 (*ILIAS DES COTEAUX DU CABARDES x (CH) MISS DE TREMOUARD*) Prod et prop : Mlle FLAUX Sandrine
- 43 (CH) SHUN DES BOIS DE GLAND (B)** LOF : 315170/39877 - id : 250269802917750 né le 13/03/2021 (*OSCAR DES BOIS DE GLAND x OXANE*) Prod : M. Mme HOUY Gilduin et Véronique, Prop : M. HOUY Gilduin
- 44 (CH) TEXAS DE LA SOURCE DES GRANDS RIAN (HDA)** LOF : 320813/40334 - id : 250268780124971 né le 20/03/2022 (*JET DU GRAND CAPRICORNE x MYLAS DU MONT CHANOIS*) Prod : M. DELAUNAY Aurélien, Prop : M. HANDSCHUTTER Franck
- 45 (CH) XAMIR DEL MATOCHAR (B)** LOE : 2648282 - id : 941010000575637 né le 29/07/2022 ((*CH*) *POKER DEL MATOCHAR x (CH) UNIQUE DEL MATOCHAR*) Prod : M. FARO Miguel-Angel, Prop : M. FARO GARCIA Miguel-Angel
- CLASSE VETERAN MALE M. FAUCON Michel-Pierre •**
- 46 SUPER DEL MATOCHAR (B)** LOE : 2368348 - id : 941000021692245 né le 25/02/2017 ((*CH*) *MAX DEL MATOCHAR x (CH) BLINDA DES PIGNETTES*) Prod : M. FARO Miguel-Angel, Prop : M. FARO GARCIA Miguel-Angel
- CLASSE BABY FEMELLE M. FAUCON Michel-Pierre •**
- 47 BORA-BORA DU DOMAINE DE FOXY** LOF : 337885 - id : 250268781912924 née le 30/01/2026 (*NEXAN DE LA PLAINE MARAT x VAGUE DAMOUR DU DOMAINE DE FOXY*) Prod et prop : Mlle CHOQUART Amandine
- CLASSE JEUNE FEMELLE M. FAUCON Michel-Pierre •**
- (C) **48 ABYSS DES MURMURES DE L'ENVOLEE** LOF : 334309 - id : 250269611336566 née le 07/05/2025 (*REFLEX DE LA LEVEE DES PLEIADES x TOGA DU CHANT DES CAMPANES DOREES*) Prod : Mlle DE LA FUENTE Maëva, Prop : M. POCHETAT Théo
- 49 AKIRA VOM MEERBACH** VDH : 009/25 - id : 276098510518003 née le 17/03/2025 (*SQUALE DE LA PLUME DU PUIIS x PEPSY VON DER HUBERTUSHOEHE*) Prod : Mlle WEIGEL Nina, Prop : M. ABBING Markus
- 50 AKYLA DU CLOS DU GRAND LIEU** LOF : 335834 - id : 342DBW née le 06/09/2025 (*NELSON DE LA PLAINE MARAT x REINA DU MOULIN DE LEUVILLE*) Prod : M. Mmes BURGER Eugène, Marguerite et Stéphanie, Prop : Mme GUYON Joanna
- 51 ALFA DU DOMAINE DES CLOCHETTES D'OR** LOF : 336592 - id : 250269591357766 née le 07/01/2025 (*JUNIOR DU DOMAINE DES CLOCHETTES D'OR x SISSI DE SAMY-DUCK*) Prod : M. WIASTERSHEIM Samuel, Prop : M. MAILLE Gaëtan
- 52 ALPINE DE LA PLAINE MARAT** LOF : 334660/54513 - id : 250269592075955 née le 08/05/2025 (*NET DE SOUS LES VIVIERS x OVALIE DE LA PLAINE MARAT*) Prod : GAEC PASTY, Prop : M. PASTY Gilles
- 53 ALTESSE DEL SACHA PETROVIC JR** : 728332EB - id : 250268782182766 née le 11/05/2025 (*SANCHO DU DOMAINE FAYET x MELIKA*) Prod et prop : M. PETROVIC Sacha
- 54 ALTESSE DU BOIS DES SEPTVALLONS (A)** LOF : 334168/54512 - id : 250269611125257 née le 22/04/2025 (*TEXAS DE LA SOURCE DES GRANDS RIAN x SULTANE DE LA PLUME PICARDE*) Prod : MM. DA SILVA Laurent et Tom, Prop : M. DA SILVA Laurent
- 55 ARCANE DES MURMURES DE L'ENVOLEE** LOF : 334308 - id : 250269611335130 née le 07/05/2025 (*REFLEX DE LA LEVEE DES PLEIADES x TOGA DU CHANT DES CAMPANES DOREES*) Prod et prop : Mlle DE LA FUENTE Maëva
- (C) **56 ASTRID DE LA RIVIERE OUAREAU** LOF : 334673 - id : 250268780269790 née le 12/05/2025 (*SCHIOHOLM'S DAGO x SPRITE DE LA RIVIERE OUAREAU*) Prod : Mme M. TROIS Nathalie / HANRIOT Rémi, Prop : Mme AXTELL Susan
- (C) **57 AURA DU DOMAINE DE FOXY** LOF : 333972 - id : 250268781734665 née le 28/03/2025 (*TANOS DE KERANLOUAN x UTSEL DU DOMAINE DE FOXY*) Prod : Mme CHOQUART Amandine, Prop : M. PERNOT Nicolas
- 58 AVA DE LA PLAINE MARAT** LOF : 336005 - id : 250269592415668 née le 06/09/2025 (*NEXAN DE LA PLAINE MARAT x PEPITTE DE LA PLAINE MARAT*) Prod : M. PASTY, Prop : M. GRANGE Hervé

- (C) **59 AZUR DE TREMOUARD** LOF : 335893 - id : 340HYC née le 18/06/2025 ((CH) ICARE DE TREMOUARD x (CH) ONDINE DE TREMOUARD) Prod et prop : Mlle FLAUX Sandrine
- **CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLE** *Mme GESLIN Anne* •
- 60 ARLEY DE TREMOUARD (A)** LOF : 334690/54479 - id : 250269591393539 née le 29/03/2025 (OCLIN DE TREMOUARD x UZIK DE TREMOUARD) Prod : Mme FLAUX Sandrine, Prop : M. HANDSCHUTTER Franck
- 61 BARBADUN KIRA (A)** LOE : 2752725 - id : 941000029858169 née le 25/11/2024 (BARBADUN PATXI x BARBADUN OMARA) Prod et prop : M. GARCIA Ruben
- 62 VALMA DE LA PLAINE MARAT (A)** LOF : 332073/54259 - id : 250269591893668 née le 24/08/2024 (NET DE SOUS LES VIVIERS x SIBELLE DE LA PLAINE MARAT) Prod : GAEC PASTY, Prop : M. PASTY Gilles
- 63 VANDA DES COTEAUX DE PAUTHE (A)** LOF : 332401/54426 - id : 250268781492689 née le 10/08/2024 (NET DE SOUS LES VIVIERS x TESSIE DES COTEAUX DE PAUTHE) Prod et prop : M. ESTAMPE Lilian
- 64 VIVI DU BOIS COURCOL (B)** LOF : 331953/54365 - id : 250268502354480 née le 09/08/2024 (JOKER DU BOIS COURCOL x PRUNE DU BOIS COURCOL) Prod et prop : M. POZO Dominique
- **CLASSE OUVERTE FEMELLE** *Mme GESLIN Anne* •
- 65 BARBADUN DALIA (B)** LOE : 2743089 - id : 981098108873567 née le 28/12/2023 (BARBADUN WUILLI x BARBADUN PERSINE) Prod et prop : M. GARCIA Ruben
- 66 BARBADUN WANDA (B)** LOE : 2466300 - id : 985113002594510 née le 08/01/2019 (GLEN DE PLAINE MARAT x IUKA DI VAL GROOSA) Prod et prop : M. GARCIA Ruben
- 67 JASSENDUE USOA** KC : BA19191006 - id : 900133000706912 née le 10/03/2023 ((CH) TILLYBIRLOCH JEM x NEUVELLE NARISKA AT JASSENDUE) Prod et prop : Mlle GUDGIN Sue
- 68 SABA DES HAUTES POUSTERLES (A)** LOF : 320264/52390 - id : 250268780140946 née le 09/10/2021 (IBERE DE SAINT LUBIN x PANDORA DES HAUTES POUSTERLES) Prod et prop : M. CAZEMAGES Jean-Luc
- 69 SAMBA DE LA PLUME SAUVAGE (B)** LOF : 318206/52312 - id : 250269608977477 née le 25/08/2021 (GHOST DE LA COULEE NOTRE DAME x MONTIE DE LA BAIE DES GABIONS) Prod : M. WOJDYLA Jean-Luc, Prop : M. DEPIERRE Pascal
- 70 SEVENTY DU BOIS DES ECRIVAINS (B)** LOF : 316221/52023 - id : 250268723149413 née le 12/05/2021 (LOBO DES LANDES DE PAVEE x JASMINE DU BOIS DES ECRIVAINS) Prod : M. DANIEL Jacques, Prop : M. TANGUY René
- 71 TINY DI VAL GROSSA** LOI : 22/146300 - id : 380260044909487 née le 20/06/2022 (RION DU CLAN DES PERDRIX x RAISA DI VAL GROSSA) Prod : M. PRETO Andréa, Prop : M. PRETO Andrea
- 72 TITITE DU MONT CHANOIS (A)** LOF : 324370 - id : 250269591083228 née le 10/10/2022 (OSCAR DES BOIS DE GLAND x OLA DU MONT CHANOIS) Prod et prop : M. MORIN Michel
- 73 VADDIE DE LA PLAINE MARAT (B)** LOF : 330219/54258 - id : 250269591797754 née le 18/04/2024 (UROK DE LA PLAINE MARAT x MADDIE DE LA PLAINE MARAT) Prod : GAEC PASTY, Prop : M. PASTY Gilles
- 74 VAGUE DAMOUR DU DOMAINE DE FOXY** LOF : 330598/54227 - id : 250268781327110 née le 23/05/2024 (TANOS DE KERANLOUAN x TALK AL DU DOMAINE DE FOXY) Prod et prop : Mlle CHOQUART Amandine
- 75 VAIKA DU BOIS DES ECRIVAINS (C)** LOF : 331920/54392 - id : 250268781165951 née le 05/08/2024 (N'JI DE LA MILLANIERE x ROXIE DU BOIS DES ECRIVAINS) Prod : M. DANIEL Jacques, Prop : M. RIGAUD Dominique
- 76 VANILLE (B)** LOF : 332137/54322 - id : 250268600379368 née le 04/06/2024 (HARRY DU BOIS DE RIANCEY x ROMIE DES PLAINES GERSOISES) Prod : Mme BATAILLE Ines, Prop : M. PARAGE Jean-François
- 77 VENUS DES MORDOREES AUX GENTIANES (A)** LOF : 330753/53983 - id : 250268781261590 née le 28/05/2024 (MOKA DE LA MARE BOURCY x NASTY GIRL DES MORDOREES AUX GENTIANES) Prod : M. CHOIGNARD Thomas, Prop : M. BERTHAUD Vincent
- 78 VITTEL DE LA PLAINE MARAT** LOF : 330221/53927 - id : 250269591797230 née le 18/04/2024 (UROK DE LA PLAINE MARAT x MADDIE DE LA PLAINE MARAT) Prod : EARL PASTY, Prop : M. JOLIVET Romain
- 79 VOLGA DE TREMOUARD (B)** LOF : 330636/54229 - id : 332YFV née le 30/05/2024 (JOCKER DE TREMOUARD x SLIKA DE TREMOUARD) Prod : Mme FLAUX Sandrine, Prop : Mme THOMAS Noémy
- **CLASSE TRAVAIL FEMELLE** *Mme GESLIN Anne* •
- 80 BARBADUN NERU (A)** LOE : 2666534 - id : 992000002128014 née le 05/03/2022 (LARRY DE SAINT ALAMO x BARBADUN BETTY BOOP) Prod et prop : M. GARCIA Ruben
- 81 OLYMPE DU TEMPLIER DE BELSOREL (A)** LOF : 304087/50190 - id : 250268712782042 née le 08/12/2018 (INTRUS DU CANAL DE LUNEL x LIO) Prod : M. BENOIT Eric, Prop : M. PELLET Kévin

- 82 PARI DU DOMAINE DE FAYET (A)** LOF : 306256/50092 - id : 250268743002598 née le 19/05/2019 (*JAPPELOUP DU DOMAINE DE FAYET x (CH) INDIA DE EL RASIAL*) Prod : MM. MORRIER Jacques / RIVOAL François, Prop : M. MORRIER Jacques
- 83 RAFALE DU CLAN DES PERDRIX (B)** LOF : 308798/50927 - id : 250268743261895 née le 08/02/2020 (*MAC DE LA SOURCE AUX PERDRIX x MALINE DU PONT DAS*) Prod : M. QUEVREUX Laurent, Prop : M. Mme DUMARTIN Jérôme et Isabelle
- 84 THANIS DU MONT CHANOIS (A)** LOF : 324364/53052 - id : 250269591082390 née le 09/10/2022 (*OSCAR DES BOIS DE GLAND x LANKA DU MONT CHANOIS*) Prod et prop : M. MORIN Michel
- 85 TONIC DES NEUFS CHAMPS (B/B)** LOS : 788558 - id : 756098100915120 née le 11/04/2022 (*MARCOS DE COPLILLA x MANIF DU MONT CHANOIS*) Prod et prop : M. BUCHWALDER Michel
- 86 ULFEN DU CHENE DE SOPHIE (B)** LOF : 327045/53459 - id : 250269610751924 née le 14/06/2023 (*NEXAN DE LA PLAINE MARAT x MAGIQUE DU CHENE DE SOPHIE*) Prod : M. GLENISSON Luc, Prop : M. PUYBOUFFAT Michel
- 87 UNIQUE VOM SCHWANENBERG (B)** VDH : C.B.V. 009/23 - id : 276095611305674 née le 29/01/2023 (*RALEUR DU BOIS DES ECRIVAINS x MAGUY DE LA PLAINE MARAT*) Prod : M. Mme EISSING Andreas et Anne, Prop : Mme M. EISSING Anne et Andreas
- 88 UROISE DU CLOS DES ERONDES (A)** LOF : 327413/53498 - id : 250268780429556 née le 17/07/2023 (*OSCAR DES BOIS DE GLAND x NOISETTE DU CLOS DES ERONDES*) Prod et prop : M. DEVERRIERE Alain
- 89 VICKY DU BOIS DES ECHASSES (A)** LOF : 329177/53824 - id : 250268780766121 née le 03/01/2024 (*SQUALE DE LA PLUME DU PUIITS x LAIKA DE LA SOURCE SAINT QUENTIN*) Prod et prop : M. LEFRANCOIS Ludovic

• **CLASSE CHAMPION FEMELLE M. WITZMANN Camille** •

- 90 (CH) ONDINE DE TREMOUARD (A)** LOF : 300440/49909 - id : 234NKB née le 16/03/2018 (*JOCKER DE TREMOUARD x LANCOME DE TREMOUARD*) Prod et prop : Mlle FLAUX Sandrine
- 91 (CH) SULTANE DE LA PLUME PICARDE (B)** LOF : 314148/51716 - id : 250268600336428 née le 01/01/2021 (*JOKER DU BOIS COURCOL x MOLENE DE LA PLUME PICARDE*) Prod : M. ALEXANDRE Dominique, Prop : M. DA SILVA Laurent

• **CLASSE VETERAN FEMELLE M. FAUCON Michel-Pierre** •

- 92 MANIF DU MONT CHANOIS** LOS : 783448 - id : 250268731647935 née le 24/04/2016 (*GARRY DU CHEMIN DU SEL x GAMINE DU MONT CHANOIS*) Prod : M. MORIN Michel, Prop : M. BUCHWALDER Michel
- 93 (CH) NADA DI VAL GROSSA (B)** LOI : 17/164238 - id : 380260043320008 née le 10/08/2017 ((*CH*) *GYL DE LA PLAINE MARAT x (CH) HIATA DI VAL GROSSA*) Prod : M. PRETO Andréa, Prop : M. MELOTTI Dario
- 94 NYMIE DE LA RIVIERE OUAREAU** LOF : 296865/49025 - id : 250268731934976 née le 22/04/2017 (*LOTHAR DE PASSEMARAI x ISEUL DE LA COUR AU COQ*) Prod : M. Mme HANRIOT Rémi / TROIS Nathalie, Prop : Mme DUVAL Jeannine
- 95 ORORE DE LA DIANE DU DROUVENANT (A)** LOF : 301347/49570 - id : 250268712723736 née le 04/06/2018 (*GIN DU BOIS COURCOL x JASMINE DE LA DIANE DU DROUVENANT*) Prod : M. BENIER Rémy, Prop : M. ARCHER Daniel

## EPAGNEUL BRETON Autres couleurs

Juges : M. WITZMANN Camille / M. LEVAUFRE Jean-Louis / M. FAUCON Michel-Pierre

• **CLASSE PUPPY MALE M. FAUCON Michel-Pierre** •

- 96 APOLLON DE LA MORDOREE DE PUISAYE** LOF : 337019 - id : 342DBY né le 05/11/2025 (*RIO DE LA SOURCE DES GRANDS RIAN x RUBY DE SAMY-DUCK*) Prod et prop : M. JOLIVET Romain
- 97 ARGAN DE TREMOUARD** LOF : 337157 - id : 343BCG né le 27/11/2025 (*VALDI DES BOIS DE GLAND x SATINE DE ROSE BLEUETTE*) Prod et prop : Mlle FLAUX Sandrine

• **CLASSE JEUNE MALE M. FAUCON Michel-Pierre** •

- 98 ACHILLE DU DOMAINE DES CLOCHETTES D'OR** LOF : 335779 - id : 250268781876910 né le 22/07/2025 (*UROK DE LA PLAINE MARAT x SISSI DE SAMY-DUCK*) Prod : M. WIASTERSHEIM Samuel, Prop : M. MAILLE Gaëtan

- (C) **99 ARI DU DOMAINE DE FOXY** LOF : 335635 - id : 250268781818814 né le 13/05/2025 (*TANOS DE KERANLOUAN x SAMBA DE KERVELLANT*) Prod : Mme CHOQUART Amandine, Prop : M. HOAREAU Frédéric
- (C) **100 ARTUS DE TREMOUARD** LOF : 334719 - id : 338TKA né le 08/04/2025 (*ICARE DE TREMOUARD x NUNCA DE TREMOUARD*) Prod : Mme FLAUX Sandrine, Prop : M. LEVASSEUR Gilles

- 101 ATHOS DU CLOS DU GRAND LIEU** LOF : 334443/41854 - id : 338TME né le 08/05/2025 (*HIPSO DU VAL AUX MIROIRS x STELLA DES COTEAUX DE PAUTHE*) Prod : M. Mmes BURGER Eugène, Marguerite et Stéphanie, Prop : Mme BURGER Stéphanie
- 102 ATOS DE LA PLAINE MARAT** LOF : 335522 - id : 250269592076643 né le 16/07/2025 (*UROK DE LA PLAINE MARAT x RIKA DE LA PLAINE MARAT*) Prod : GAEC PASTY, Prop : M. ESTAMPE Lilian
- 103 AZURE DU CHEMIN AU CHATAIGNIERS (B)** LOF : 333421/41812 - id : 250269591408970 né le 18/02/2025 (*SEQUALE DE LA PLUME DU PUIITS x SALOMEE DU BOIS DES ECRIVAINS*) Prod et prop : M. PICQUENARD Didier

• **CLASSE INTERMEDIAIRE MALE M. WITZMANN Camille** •

- 104 ALBERT DE LA MORDOREE DE PUISAYE** LOF : 333741/41802 - id : 338EZx né le 04/03/2025 (*HIPSO DU VAL AUX MIROIRS x TYNA DE LA SOURCE DU BOIS BOUQUET*) Prod et prop : M. JOLIVET Romain
- 105 VICTOR DU MOULIN DE LEUVILLE** LOF : 332920/41702 - id : 334APG né le 24/10/2024 (*TYRON DU MOULIN DE LEUVILLE x UPSIE*) Prod : M. Mme MOULIN Bernard et Yuliya, Prop : M. VIEL-GOUARIN Philippe

• **CLASSE OUVERTE MALE M. WITZMANN Camille** •

- 106 OSLO DE LA CHAPELLE APOLLON** LOF : 301375/39089 - id : 248DMM né le 13/05/2018 (*JET DU GRAND CAPRICORNE x GIGI DE LA ROSELIERE QUI CHANTE*) Prod : MM. RIGAUD Dominique et M., Prop : M. FRICANT François
- 107 OURSON DU CLOS GARREC** LOF : 302970/40026 - id : 250269608126891 né le 17/08/2018 (*ICARE DE TREMOUARD x IRWEN DE LA PLAINE D'OYA*) Prod : M. Mmes PARSY Gilles, Chantal et Aurore, Prop : Mme REYMOND Emmanuelle
- 108 SAM DU VALLON DE SUBERTAT (B)** LOF : 317253/40109 - id : 250269590627829 né le 01/06/2021 (*JEKO DU BOIS COURCOL x MALICE DE LA MARE BOURCY*) Prod et prop : M. JOANDEL François
- 109 VASCO DU VAL AUX MIROIRS** LOS : 804524 - id : 756098800057532 né le 25/07/2024 (*MOUSSE DU PLATEAU DES RAMEES x PRADA DE LA PLAINE MARAT*) Prod et prop : M. MESSERLI John

• **CLASSE TRAVAIL MALE M. WITZMANN Camille** •

- 110 SCOTT VOM JUNKENHOF** VDH : C.B.V. 035/2 - id : 276095610933173 né le 20/12/2021 (*LOUSTIC DE FRESNEL x LARA VOM JUNKENHOF*) Prod : M. Mme WREESMANN Hermann et Andrea, Prop : Mme NATASCHA Hermanski-Stute
- 111 SIMBA DU DOMAINE DE MARGAUX (A)** LOF : 317120/39933 - id : 250268743855178 né le 29/05/2021 (*NESTOR DE LA PLAINE MARAT x PRALINE DE KERANLOUAN*) Prod : M. Mme DUBOIS Nicolas et Anne-Sophie, Prop : M. PICQUENARD Didier
- 112 TANGO DE LA PLUME DU PUIITS** LOF : 324253/41094 - id : 250268780603469 né le 03/11/2022 (*JASEUR DU BOIS DES ECRIVAINS x RUFED GROUSE DE LA PLAINE MARAT*) Prod : M. Mme LA NOE Jérôme et Karine, Prop : M. LANOE Jérôme
- 113 THOR DES TERRES CAMARGUAISES (B)** LOF : 323628/40678 - id : 250269610436338 né le 08/09/2022 (*LOON DES SOURCES DE LA MARGERIDE x LUNA DES TERRES CAMARGUAISES*) Prod et prop : M. AZNAR Bruno
- 114 TINO DE LA DIANE DU DROUVENANT (A)** LOF : 324003/40942 - id : 250268780245626 né le 30/08/2022 (*NIKE DES MORDOREES AUX GENTIANES x ROSY DE LA DIANE DU DROUVENANT*) Prod : M. BENIER Remy, Prop : M. BENIER Rémy
- 115 U2 DE LA PLUME DU PUIITS (A)** LOF : 327445/41100 - id : 250268780824938 né le 24/07/2023 (*JASEUR DU BOIS DES ECRIVAINS x OHIO DITE ONLY DU BOIS COURCOL*) Prod : M. Mme LA NOE Jérôme et Karine, Prop : M. LANOE Jérôme
- 116 UBAYE DI CA' DEL SETTE (A)** LOI : 23/138118 - id : 380260160487435 né le 30/05/2023 (*RUSKO DU VALLON DE LA RIGAUDE x GIADA CA DEL SETTE*) Prod : M. ZANINELLO EGIDIO Antonio, Prop : M. BO Danilo
- 117 VENUS DU BOIS DES ECRIVAINS (A)** LOF : 331921/41612 - id : 250268781165935 né le 05/08/2024 (*N'JI DE LA MILLANIERE x ROXIE DU BOIS DES ECRIVAINS*) Prod et prop : M. DANIEL Jacques
- 118 VOLF DE LA VALLEE DE LA PY (B)** LOF : 332871/41620 - id : 250269101245959 né le 28/08/2024 (*NEBBIU DE LA VALLEE DE LA PY x PEPITE DE LA VALLEE DE LA PY*) Prod : M. MONGRENIER Philippe, Prop : M. SOURIOUX James

• **CLASSE CHAMPION MALE M. WITZMANN Camille** •

- 119 (CH) SCOTT DE LA MORDOREE DE PUISAYE (B)** LOF : 318781/40368 - id : 250269610072635 né le 09/10/2021 (*RIO DE LA SOURCE DES GRANDS RIAN x RUBY DE SAMY-DUCK*) Prod et prop : M. JOLIVET Romain
- 120 SIROS DI VAL GROSSA (B)** LOI : 21/92684 - id : 380260044596167 né le 01/05/2021 (*ORION DE LA PLAINE MARAT x NOCE DI VAL GROSSA*) Prod : M. GENOVESE Michele, Prop : M. PRETO Andrea
- 121 (CH) UROK DE LA PLAINE MARAT (B)** LOF : 325360/40845 - id : 250269591165989 né le 14/01/2023 (*RIMBAUD DES HAUTES POUSTERLES x NOISETTE DE LA PLAINE MARAT*) Prod : GAEC PASTY, Prop : M. PASTY Gilles

• **CLASSE VETERAN MALE M. FAUCON Michel-Pierre** •

- 122 NOUKI DU PETIT ODON (B)** LOF : 297223/37613 - id : 206FMG né le 15/04/2017 (*IPER DE LA MARE BOURCY x ITTENHEIM DU PETIT ODON*) Prod et prop : M. BINET Jean-Marc

• **CLASSE BABY FEMELLE M. FAUCON Michel-Pierre** •

- 123 BETTY BOOP DES BRETONS CARLESIENS** LOF : 337362 - id : 250269611699055 née le 02/03/2026 (*MATCH DES BRETONS CARLESIENS x TAHITI DU CLAN DES PERDRIX*) Prod et prop : Mme ROUSSEAU Carole

• **CLASSE PUPPY FEMELLE M. FAUCON Michel-Pierre** •

- 124 AS A QUEEN DU DOMAINE DE FOXY** LOF : 336920 - id : 250268781912992 née le 11/10/2025 (*TANOS DE KERANLOUAN x SHUTTERFLY DU DOMAINE ETANG LABRUYERES*) Prod et prop : Mlle CHOQUART Amandine

• **CLASSE JEUNE FEMELLE M. FAUCON Michel-Pierre** •

- 125 AGATHE DU DOMAINE DE FAYET** LOF : 337168 - id : 250269611570072 née le 01/08/2025 (*TARZAN DU DOMAINE DE FAYET x UTIQUE DU DOMAINE DE FAYET*) Prod : MM. MORRIER Jacques / RIVOAL François, Prop : M. MORRIER Jacques
- 126 AKIRA DU CLOS DE LUSIGNAN** LOF : 334180 - id : 250268600461728 née le 19/03/2025 (*PIXOU DU DOMAINE DES CLOCHETTES D'OR x TITINE DE SAMY-DUCK*) Prod : M. MAILLE Gaetan, Prop : M. MAILLE Gaëtan
- (C) **127 ALPINE DE LA PLAINE MARAT** LOF : 334130 - id : 250269591902217 née le 16/03/2025 (*ORKI DE LA PLAINE MARAT x MADDIE DE LA PLAINE MARAT*) Prod : GAEC PASTY, Prop : M. JOLIVET Romain
- 128 ANGIE DE LA PLAINE MARAT** LOF : 335526 - id : 250269592077950 née le 16/07/2025 (*UROK DE LA PLAINE MARAT x RIKA DE LA PLAINE MARAT*) Prod : M. PASTY Gilles, Prop : M. RUSSO Jean-Louis
- (C) **129 ATHALIA DE TREMOUARD** LOF : 334723 - id : 339DST née le 08/04/2025 (*ICARE DE TREMOUARD x NUNCA DE TREMOUARD*) Prod : Mme FLAUX Sandrine, Prop : Mme PASLIN Virginie
- (C) **130 ATHENA DU MAS DE LA MEULE** LOF : 335168 - id : 250268781187894 née le 30/04/2025 (*ROCK DU CLOS DU GRAND LIEU x UNKA DU MAS DE LA MEULE*) Prod : MM BUDIN Pierre et René, Prop : M. REY Lenny
- 131 AYA DU DOMAINE DES CLOCHETTES D'OR** LOF : 335775 - id : 250268781876809 née le 22/07/2025 (*UROK DE LA PLAINE MARAT x SISSI DE SAMY-DUCK*) Prod et prop : M. WIASTERSHEIM Samuel
- 132 AZURYA DU CLOS DU GRAND LIEU** LOF : 335836 - id : 342DBU née le 06/09/2025 (*NELSON DE LA PLAINE MARAT x REINA DU MOULIN DE LEUVILLE*) Prod : M. Mmes BURGER Eugène, Marguerite et Stéphanie, Prop : Mme BURGER Stéphanie

• **CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLE M. LEVAUFRE Jean-Louis** •

- 133 VENUS DU BOIS COURCOL (A)** LOF : 331955/54364 - id : 250268502354580 née le 09/08/2024 (*JOKER DU BOIS COURCOL x PRUNE DU BOIS COURCOL*) Prod et prop : M. POZO Dominique
- 134 VIVA DES BRETONS CARLESIENS** LOF : 332599 - id : 250269611386729 née le 23/10/2024 (*N'JI DE LA MILLANIERE x REBELLE DES BRETONS CARLESIENS*) Prod et prop : Mme ROUSSEAU Carole
- 135 VOLGA (B)** LOF : 331978/54298 - id : 250269300355356 née le 20/08/2024 (*OSLO DE LA CHAPELLE APOLLON x SYBELLE*) Prod : Mme GNAGI Audrey, Prop : M. FRICANT François

• **CLASSE OUVERTE FEMELLE M. LEVAUFRE Jean-Louis** •

- 136 SPRITE DE LA RIVIERE OUAREAU (A)** LOF : 314255/51659 - id : 250268502020747 née le 04/02/2021 (*NICKEL DE LA RIVIERE OUAREAU x LILA DU DOMAINE DE L'ERISSE*) Prod : M. Mme HANRIOT Rémi / TROIS Nathalie, Prop : Mme AXTELL Susan
- 137 TANNAT DES DEUX PIERRES BLEUES (A)** LOF : 321055/52617 - id : 250269610296774 née le 08/04/2022 (*ORKI DE LA PLAINE MARAT x MYRTILLE DES DEUX PIERRES BLEUES*) Prod et prop : M. AUBLIN Philippe

- (C) **138 TILLY VOM KNINGSBUSCH (A2)** VDH : Cbv 046/22 - id : 276099200105528 née le 02/12/2022 (*ROOT VOM JUNKENHOF x ONJA VON DER HUBERTUSHOHE*) Prod : M. DIEMER Thomas, Prop : Mme DREIER Carola
- 139 USHKA DE LA PIERRE VIOLETTE (B)** LOF : 328914/53950 - id : 250269591204337 née le 23/11/2023 (*PLUTO DU DOMAINE DE LA FAVARIE x SANA DU DOMAINE DES PETITS MARAIS*) Prod : Mme DOUROUX Océane, Prop : M. SOLLE Sébastien
- 140 USTIE DU CLOS DES ERONDES (A)** LOF : 327415/53554 - id : 250268780429593 née le 17/07/2023 (*OSCAR DES BOIS DE GLAND x NOISETTE DU CLOS DES ERONDES*) Prod : M. DEVERRIERE Alain, Prop : M. POURCEL Robert
- 141 VAIA DE LA PLAINE MARAT (HD-C)** LOF : 330222/54046 - id : 250269591797499 née le 18/04/2024 (*UROK DE LA PLAINE MARAT x MADDIE DE LA PLAINE MARAT*) Prod : M. PASTY, Prop : M. DUPONT Julien
- 142 VANDA DE LA CARDONNERIE (A)** LOF : 330649 - id : 250268502350264 née le 24/05/2024 (*LICOU DE KERANLOUAN x NARA*) Prod et prop : M. LEVASSEUR Eric
- 143 VEGA DES MORDOREES AUX GENTIANES (A)** LOF : 330754/54461 - id : 250268781261567 née le 28/05/2024 (*MOKA DE LA MARE BOURCY x NASTY GIRL DES MORDOREES AUX GENTIANES*) Prod : M. CHOIGNARD Thomas, Prop : M. JOANDEL François
- 144 VEGA DU DOMAINE DE FAYET (B)** LOF : 329639/53995 - id : 250269300322550 née le 31/01/2024 ((*CH*) *LIENA DE KERANLOUAN x S'CHANNEL DU DOMAINE DE FAYET*) Prod : MM. MORRIER Jacques / RIVOAL François, Prop : M. MORRIER Jacques
- 145 VICK DE LA PLAINE MARAT** LOF : 330500/53941 - id : 250269591768627 née le 30/04/2024 (*UROK DE LA PLAINE MARAT x RIKA DE LA PLAINE MARAT*) Prod : M. PASTY, Prop : M. MOULIN Pascal
- 146 VICKY DES T'CHIOTS PICARDS (A)** LOF : 330722/54047 - id : 250268781412061 née le 26/05/2024 (*PORTO DE LA MILLANIERE x TESS DES COURTONS DE LA FORTELLE*) Prod : M. DEBLANGY Pascal et Mlle Gossart Ingrid, Prop : M. GARCIA Hervé
- 147 VITA DE LA PLAINE MARAT (B)** LOF : 330492/54256 - id : 250269591768118 née le 24/04/2024 (*UROK DE LA PLAINE MARAT x PRINCESSE IV DE LA PLAINE MARAT*) Prod : GAEC PASTY, Prop : M. PASTY Gilles
- 148 VOLTIGE DE KERANLOUAN (C)** LOF : 329761/54086 - id : 250268781213850 née le 11/03/2024 (*ROCO DE KERANLOUAN x TERRA DE KRONNELLAR*) Prod : MM. MORIN Patrick / LE MILBEAU Rodolphe, Prop : M. GRILLOT Julien
- **CLASSE TRAVAIL FEMELLE M. LEVAUFRE Jean-Louis** •
- 149 SCHNECKE VOM JUNKENHOF (B)** VDH : 041/21 - id : 276095610936601 née le 20/12/2021 (*LOUSTIC DE FRESNEL x LARA VOM JUNKENHOF*) Prod : M. Mme WREESMANN Hermann et Andrea, Prop : Mme EMMRICH Sabine
- 150 TCHEUKY DES CAPRICES DE SOLMAR** LOF : 322485/52837 - id : 250269590879278 née le 19/04/2022 (*POKER III DE LA PLAINE MARAT x ILIA DES CAPRICES DE SOLMAR*) Prod et prop : Mlle ALRVIE Isabelle
- 151 URLYS DU CLOS DU GRAND LIEU (B)** LOF : 327282/53458 - id : 250269300303428 née le 23/04/2023 (*OAN DE LA PLAINE MARAT x REINA DU MOULIN DE LEUVILLE*) Prod : M. Mmes BURGER Eugène, Marguerite et Stéphanie, Prop : Mme BURGER Stéphanie
- 152 UVA DES MARAIS DU PIAT (A)** LOF : 328046 - id : 250268780936817 née le 09/09/2023 (*IODA DES MARAIS DU PIAT x OCA DES MARAIS DU PIAT*) Prod et prop : M. VERON Bruno
- 153 VEGA DU BOIS DES ECRIVAINS** LOF : 331913/54523 - id : 250268781165938 née le 05/08/2024 (*N'JI DE LA MILLANIERE x ROXIE DU BOIS DES ECRIVAINS*) Prod : M. DANIEL Jacques, Prop : M. MARESCQ Johann
- 154 VESPER DES MORDOREES AUX GENTIANES (HD-B)** LOF : 330755/54176 - id : 250268781261566 née le 28/05/2024 (*MOKA DE LA MARE BOURCY x NASTY GIRL DES MORDOREES AUX GENTIANES*) Prod et prop : M. CHOIGNARD Thomas
- **CLASSE CHAMPION FEMELLE M. WITZMANN Camille** •
- 155 (CH) ROXANE DES BELLES D'AUTOMNE** LOF : 313524/51596 - id : 250269590295585 née le 04/11/2020 (*MASTER DES BELLES D'AUTOMNE x OUPS DES BELLES D'AUTOMNE*) Prod : M. Mme BERTRAND André et Nadine, Prop : M. RUSSO Jean-Louis
- **CLASSE VETERAN FEMELLE M. FAUCON Michel-Pierre** •
- 156 JOYCE DU BOIS COURCOL (HD-C)** LOF : 282687/46715 - id : 250268500689437 née le 26/04/2014 (*ELVIS DU BOIS COURCOL x ETEL DU BOIS COURCOL*) Prod : M. POZO Dominique, Prop : M. CHOIGNARD Thomas

# LISTE DES EXPOSANTS

M. ABBING Markus	49
Mlle ALRIVIE Isabelle 465, route de Lagavache Lieu-dit Chantegrit 47180 MEILHAN SUR GARONNE - 06 85 27 95 04	150
M. ARCHER Daniel	17-95
M. AUBLIN Philippe 159, rue de l'Abbé Bonpain 59700 MARCQ EN BAROEUL - 06 62 19 03 44	137
Mme AXTELL Susan	56-136
M. AZNAR Bruno	113
M. BENIER Rémy	114
M. BERTHAUD Vincent	32-77
M. BINET Jean-Marc 10, chemin de Lalballard 14760 BRETTEVILLE SUR ODON - 06 71 37 27 05	122
M. BO Danilo Via Torba 31 19010 MAISSANA (SP) ITALIE - 34 797 600 89	31-116
M. BONJOUR Thierry	5
M. BOUDIA Roger	37
M. BRUCKMANN Konrad	40
M. BUCHWALDER Michel	85-92
Mme BURGER Stéphanie - 06 62 64 96 31	23-101-132-151
M. CAZEMAGES Jean-Luc En Barbet 32220 GARRAVET - 06 82 11 00 84	18-68
M. CHOIGNARD Thomas 3, impasse de la Ganeval 39300 MONTIGNY SUR L'AIN	154-156
Mlle CHOQUART Amandine	1-16-47-74-124
M. CORRIER Hubert	36
M. CUNY Cédric 14, rue Gambetta 54310 HOMECOURT - 03 82 21 95 12	6
M. DA SILVA Laurent	54-91
M. DANIEL Jacques	117
Mlle DE LA FUENTE Maëva	55
M. DELANNOY Cyril 11, rue de Beauval 80600 BEAUQUESNE - 06 18 08 42 25	2
M. DEPIERRE Pascal 6, chemin Angélique 02420 NAUROY - 06 81 21 68 07	69
M. DEVERRIERE Alain	88
M. DMYTRUS Yann 54, rue du Général Guy Delfosse 59980 BERTRY	33
Mme DREIER Carola	138
M. Mme DUMARTIN Jérôme et Isabelle 42, lot. le Lac 33290 LE PIAN MEDOC	83
M. DUPONT Julien	141
Mme DUVAL Jeannine 14, rue du Sart l'Abbé 02870 BUCY LES CERNY	94
Mme M. EISSING Anne et Andreas Schwaneburger Weg 37 26169 FRIESOYTHE ALLEMAGNE	87
Mme EMMRICH Sabine	149
M. ESTAMPE Lilian Pauthe 81440 VENES - 06 09 50 97 99	63-102
M. FARO GARCIA Miguel-Angel Urbanizacion la Chopera n°22 28400 COLLADO VILLALBA ESPAGNE	45-46
Mlle FLAUX Sandrine La Souillardière 35270 COMBOURG - 06 72 38 25 99	7-39-42-59-90-97
M. FRICANT François	106-135
M. GABORIEAU Patrice 21, la Bretinière 85600 MONTAIGU VENDEE - 06 76 10 22 59	11
M. GALLIEN Marcel Le Fay 1, les Côteaux de la Gourdaillère 42650 ST JEAN BONNEFONDS - 06 75 35 45 85	34
M. GARCIA Hervé 6, rue Nungesser et Coli 95150 TAVERNY - 06 26 27 20 18	146
M. GARCIA Ruben	3-14-27-61-65-66-80
M. GAUTHIER Aurélien 1, Chatre d'En Haut 23270 CLUGNAT - 06 85 71 35 99	20
M. GRANGE Hervé La Jacotte 69610 GREZIEU LE MARCHE - 04 78 44 59 52	58
M. GRILLOT Julien	148
Mlle GUDGIN Sue	67
Mme GUYON Joanna	50

<b>M. HANDSCHUTTER Franck</b> 8, rue Ferrière 80800 MARCELCAVE.....	44-60
<b>M. Mme HIERONYMUS Elmar et Annette</b> .....	28
<b>M. HOAREAU Frédéric</b> .....	4-99
<b>M. HOUY Gilduin</b> 5 ter, rue Jean Moulin 28250 DIGNY - 06 51 46 65 35.....	38-43
<b>M. JOANDEL François</b> .....	108-143
<b>M. JOLIVET Romain</b> .....	24-78-96-104-119-127
<b>M. LANOË Jérôme</b> - 06 21 05 23 85 .....	112-115
<b>M. LEFRANCOIS Ludovic</b> 3, impasse de la Sansonnière 14110 ST GERMAIN DU CRIOULT.....	89
<b>M. LEVASSEUR Eric</b> - 06 86 70 52 04.....	142
<b>M. LEVASSEUR Gilles</b> - 06 83 83 83 29.....	100
<b>Mme LIDDELL Natalya</b> .....	21
<b>M. MAILLE Gaëtan</b> 67, impasse les Boulans 47450 ST HILAIRE DE LUSIGNAN - 06 80 96 74 51.....	12-51-98-126
<b>M. MARESCQ Johann</b> .....	153
<b>M. MAZOUË Christophe</b> .....	22
<b>M. MELOTTI Dario</b> Via Cardinal Borromeo 13 22036 ERBA (COMO) ITALIE - 338 76 84 549.....	93
<b>M. MENESES Ricardo</b> C/. Rencilla, 8 28295 VALDEMAQUEDA (Madrid) ESPAGNE - 34 696 789 714.....	13-41
<b>M. MESSERLI John</b> .....	109
<b>Mme MOCÍKOVÁ Bohdana</b> Zábori 141 277 41 KLY TCHEQUIE.....	26
<b>M. MORIN Michel</b> 69, Grand Rue 25150 AUTECHAUX ROIDE.....	72-84
<b>M. MORRIER Jacques</b> Les Creusets 45700 ST MAURICE SUR FESSARD - 06 15 76 12 94.....	82-125-144
<b>M. MOULIN Pascal</b> .....	145
<b>Mme NATASCHA Hermanski-Stute</b> .....	110
<b>M. PARAGE Jean-François</b> 2, rue du Côteau 08460 ST MARCEL.....	76
<b>Mme PASLIN Virginie</b> 16, rue d'Hoedic 35132 VEZIN LE COQUET - 06 25 56 52 78.....	129
<b>M. PASTY Gilles</b> GAEC PASTY 1, le Montimbert 23240 ST PRIEST LA PLAINE - 06 83 76 20 21.....	52-62-73-121-147
<b>M. PELLET Kévin</b> - 06 37 90 04 12.....	35-81
<b>M. PERNOT Nicolas</b> 8 A, route de St Martin 71370 L'ABERGEMENT STE COLOMBE - 06 62 62 02 17.....	57
<b>M. PETROVIC Sacha</b> .....	29-53
<b>M. PICQUENARD Didier</b> .....	103-111
<b>M. POCHETAT Théo</b> .....	8-30-48
<b>M. POURCEL Robert</b> 2825, la Rimade - RD3 83560 ARTIGUES - 06 79 92 28 80.....	140
<b>M. POZO Dominique</b> La Brunetiere 17 A, route du Puits St Constant 42800 ST JOSEPH - 04 77 75 55 08.....	64-133
<b>M. PRETO Andrea</b> .....	71-120
<b>M. PUYBOUFFAT Michel</b> .....	86
<b>M. REY Lenny</b> 9, chemin de la Lombarde 84160 PUYVERT - 06 17 74 09 89.....	130
<b>Mme REYMOND Emmanuelle</b> .....	107
<b>M. RIGAUD Dominique</b> 8, route de la Montagne 21150 POUILLENAY - 06 83 58 07 61.....	75
<b>M. ROMAN Alain</b> 437, chemin des Agusas 07460 ST SAUVEUR DE CRUZIERES - 06 15 38 23 08.....	25
<b>Mme ROUSSEAU Carole</b> Ferme la Canardière 02310 CHARLY - 06 87 58 40 23.....	123-134
<b>M. RUSSO Jean-Louis</b> Mairie 4, place du Château 06850 BRIANCONNET - 06 52 10 46 61.....	128-155
<b>M. SOLLE Sébastien</b> 21, route de la Gouarde 65250 IZAUX - 06 80 75 82 96.....	139
<b>M. SOURIOUX James</b> .....	118
<b>M. TANGUY René</b> 15, rue de Pan Er Sant 56300 PONTIVY - 02 97 07 05 51.....	9-19-70
<b>Mme THOMAS Noëmy</b> .....	79
<b>Sig. VENEZIANO BROCCIA Michele</b> .....	15
<b>M. VERON Bruno</b> Route de Vert 12, impasse des Fougères 40420 GAREIN - 06 85 13 56 79.....	152
<b>M. VIEL-GOUARIN Philippe</b> .....	105
<b>M. WIASTERSHEIM Samuel</b> 3, chemin Beaulieu 23300 NOTH - 06 45 54 67 95.....	10-131

